

Organisation pour la mise en œuvre et l'organisation des relations internationales

Le Vice Président chargé des relations internationales

Le pilotage, la conception et le développement de la politique internationale sont confiés à un vice-président pour les relations internationales. Proposé par le Président, il est élu par le Conseil d'Administration. Le Vice-président est le coordinateur institutionnel Erasmus.

La Direction des Relations Internationales

Cette direction est composée de 4 agents administratifs (1 responsable administratif, 3 gestionnaires réparties par zone géographique dont une est entièrement dédiée à l'activité liée à la zone Europe).

La Direction des Relations Internationales a pour rôle d'assurer la mise en œuvre de la politique européenne et internationale de l'Université et la mise en œuvre de partenariats en lien avec les Conseils et les services centraux (Direction de la Scolarité et de la Vie Etudiante, recherche, communication). Elle assure la coordination et soutien les diverses demandes et initiatives émanant des UFR, des laboratoires ou des enseignants-chercheurs de l'Université en veillant à la bonne application des réglementations (signatures de conventions, diplômes conjoints, réponses aux appels d'offres...). Elle met en œuvre la formation des langues pour non-spécialistes et les certifications au travers des deux sites de la Maison des Langues qui lui sont rattachés.

Elle représente l'Université dans les principales manifestations internationales et assure la promotion de la coopération internationale au sein et en dehors de l'université.

Elle sert de guichet unique pour la demande d'aide financière des différents partenaires bailleurs de fonds (Région Réunion, LADOM, Ministère de l'enseignement supérieur...)

Dans les composantes :

Les responsables « Relations internationales »

Les relais relations internationales assurent le lien entre les composantes ou ils exercent et la Direction des Relations Internationales. Ils participent à l'élaboration de la stratégie internationale de l'Université. Sous la direction du Vice-président en charge des Relations Internationales une réunion mensuelle de coordination se tient.

Les responsables d'accords disciplinaires et le gestionnaire administratif Relations Internationales

Chaque composante a désigné un responsable par accord de coopération dans sa discipline. Ce responsable est un enseignant (souvent à l'initiative de l'accord) qui peut assurer le suivi d'un ou plusieurs accords ou l'ensemble des accords d'une zone géographique de sa composante (par exemple il existe un responsable zone océan indien pour l'école d'ingénieur).

Un gestionnaire administratif est désigné pour être l'interlocutrice privilégiée des étudiants étrangers et de la DRI pour toutes les questions administratives au sein de la composante.

Les tuteurs étudiants :

Ils sont sous contrat avec la Direction des Relations Internationales. Ceux-ci sont recrutés sur des critères spécifiques tel que le sens du service, le goût du contact, la capacité à travailler en équipe ; les compétences linguistiques, et l'expérience d'une mobilité. Ils favorisent l'accueil, l'intégration et soutiennent les étudiants étrangers tout au long de leur séjour.